

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	21/22 (1913)
Heft:	10
Artikel:	Comment les samaritains doivent-ils traiter une blessure?
Autor:	C. de M.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-555871

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ments nécessaires. Voici comment ils sont prévus :

	Détachem ^{ts}	Sœurs
Institution d'Ingenbohl . . .	5	200
» La Source, Lausanne	5	200
Ecole de gardes-malades, Zurich	4	160
Ecole de gardes-malades de la Croix-Rouge, à Berne . . .	2	80
Ecole des sœurs de la Croix-Rouge, à Zurich	1	40
Maison des diaconesses de Neu-munster	2	80

	Détachem ^{ts}	Sœurs
Maison des diaconesses, Riehen .	2	80
» » » Berne .	2	80
» » » St-Loup	1	40
* * *		

Nous aurions donc dès maintenant les 24 détachements demandés, avec 960 infirmières diplômées qui suffiront pour donner les soins nécessaires à quelque 10,000 blessés ou malades hospitalisés dans les établissements territoriaux.

Comment les samaritains doivent-ils traiter une blessure?

Les samaritains, en Suisse et ailleurs, doivent se conformer aux instructions qu'ils reçoivent des médecins. C'est en effet aux cours de pansements que les samaritains apprennent à faire les pansements d'urgence, de la façon démontrée par les médecins-directeurs de ces cours.

Notons d'abord que, dans la pratique, les samaritains ne doivent jamais faire que *le premier pansement*. Le traitement d'une blessure est du ressort du médecin-chirurgien qui est seul juge de la conduite à tenir ultérieurement, des médicaments à employer, des conseils à donner au blessé dans la suite du traitement.

Il est certain que même pour le premier pansement, les médecins enseignent aux samaritains des méthodes différentes. Les uns préconisent la désinfection de la plaie avec des solutions antiseptiques, les autres enseignent aux samaritains de laver une blessure avec de l'eau pure, d'autres enfin prétendent que le pansement d'urgence doit être appliqué sans lavage d'aucune sorte, mais à sec.

Il serait bon, cependant, d'avoir une méthode uniforme et d'enseigner une pra-

tique identique — celle qui donne les meilleurs résultats — à tous les samaritains. Nous sommes, hélas! loin d'en être là en Suisse, et il en est de même en tous pays.

Quelle est donc la méthode la plus sûre, celle qui donne au blessé le plus de chances de guérir rapidement et complètement? C'est sans contredit celle qui laisse la blessure à elle-même, qui l'empêche d'être souillée, car *c'est du premier traitement que dépend en général l'état de santé ultérieur d'un blessé*.

Il est presque toujours inutile, voire même nuisible, de toucher et de laver une plaie récente. Les solutions antiseptiques fortes ne doivent jamais être employées: elles produisent du gonflement des tissus, elles cauterisent et entraînent la coagulation de l'albumine, ce qui retarde la cicatrisation.

Les mêmes phénomènes se produisent — mais à un moindre degré — avec les solutions faibles. Les lavages peuvent en outre infecter une plaie par le fait qu'ils introduisent dans la blessure des germes, des microbes dont le voisinage d'une plaie est toujours souillé.

Il va de soi qu'il en est de même si l'on cherche à nettoyer une plaie avec de l'eau pure. Il y a donc danger — avec quoi que ce soit qu'on irrigue une plaie — de l'infecter et de retarder la cicatrisation.

On ne devrait donc plus enseigner aux samaritains de laver une blessure, sauf si celle-ci est *visiblement* souillée, mais leur interdire de la toucher.

La plupart du temps, lorsqu'un accident est arrivé, le samaritain appelé se trouve en présence d'un membre dont la peau est plus ou moins recouverte et tachée de sang. Il faudra procéder à un nettoyage sommaire du blessé, *sans toucher à la plaie elle-même*. Ce nettoyage se fera à sec ou avec de la ouate (ou un linge) humide.

Le meilleur pansement est celui qui est rigoureusement propre: le pansement aseptique sec. Il faut le faire, si possible, au moyen de la cartouche à pansement.

Celle-ci doit être touchée le moins possible; en tous cas le samaritain ne touchera jamais avec ses doigts la gaze — ou le linge — qui va se trouver en contact avec la plaie. Le pansement doit être saisi de telle façon que seules ses extrémités qui ne reposent pas sur la blessure viennent en contact avec les doigts du secouriste.

Ainsi fait, il s'agit de fixer le pansement qui ne doit plus se déplacer. Pour empêcher ce déplacement, pour éviter aussi le frottement qu'il produirait sur les bords de la plaie, le pansement doit être solidement fixé. Cette consolidation se fait au moyen de quelques tours de bande, ou de préparations adhésives (leucoplaste, mastix, collodion, etc.).

* * *

Voici donc, en résumé, les règles que nous aimerais voir adopter dans l'enseignement du pansement d'urgence des blessés par les samaritains :

1. Ne pas toucher une plaie, à moins qu'elle soit visiblement souillée.
2. Ne pas laver une plaie, à moins qu'elle ne contienne de la terre, du crottin ou des impuretés visibles.
3. Nettoyer sommairement — si c'est nécessaire — les alentours de la blessure.
4. Appliquer, à sec, le plus vite possible, un pansement aseptique en évitant absolument de le toucher avec les doigts, sauf aux extrémités qui ne seront pas en contact avec la plaie.
5. Fixer ce pansement de sorte qu'il ne puisse pas se déplacer.

Dr C. de M^l.



La tente-ambulance des samaritains de la Chaux-de-Fonds

Les deux clichés que voici représentent la tente des samaritains de la Chaux-de-Fonds inaugurée à l'occasion du Tir cantonal neuchâtelois et du Concours international de musique du 10 au 18 août 1913.

Ce n'est pas sans un brin d'orgueil et de satisfaction, bien légitimes au fond, que nous avons vu cette tente, notre tente, fonctionner pour la première fois. Nous disons notre tente, car elle est bien nôtre,